

## Vente

Type de mandat : **Tous types de mandat de vente**

Honoraires charge **VENDEUR** \* / % et tarifs honoraires sont TTC / Prix de vente TTC

\* A compter du **1er avril 2022** les mandats seront à la **charge du vendeur**.

Prix de vente	Valeur
< 59 999 €	6 000 €
60 000 € - 99 999 €	7 000 €
100 000 € - 159 999 €	9 500 €
160 000 € - 229 999 €	11 000 €
230 000 € - 549 999 €	5 %
550 000 € - 649 999 €	4.5 %
650 000 € - 689 999 €	4 %
> 690 000 €	3.5 %

Les honoraires affichés s'entendent honoraires maximum pratiqué.

➤ Cas particulier :

Honoraires charge **ACQUEREUR**\* / % et tarifs honoraires sont TTC / Prix de vente TTC  
pour : **résidences secondaires** et les biens en **succession**

Concernant les mandats pris jusqu'au 31 mars 2022 les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

Dans le cadre d'un **mandat semi exclusif**, en cas de vente à un **acquéreur présenté** par le **mandant** (vendeur), les honoraires seront **réduits de 50%**

➤ Inter-cabinet

Nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

## Location

Par exemple pour la location :

Honoraires à la charge du locataire :

Honoraires de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail :  
8€ TTC du m2

Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC du m2